



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Communiqué de presse

À Toulouse, le 27 décembre 2023

### **Rodez Agglomération et la communauté d'agglomération de l'Albigeois, lauréats du premier « appel à territoires cyclables »**

Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, et le ministre délégué chargé des Transports, Clément Beaune, ont dévoilé mardi 19 décembre 2023, les lauréats du premier « appel à territoires cyclables ».

**Parmi les 27 intercommunalités lauréates retenues sur le territoire national, deux intercommunalités sont situées en Occitanie : Rodez Agglomération, en Aveyron, et la communauté d'agglomération de l'Albigeois, dans le Tarn.**

L'Occitanie bénéficiera de **près de 16M€**, ce qui en fait la 2<sup>e</sup> région la plus dotée sur le territoire national :

- 8 656 640 € sont accordés à la Communauté d'agglomération de Rodez
- 7 327 500 € sont accordés pour la communauté d'agglomération du Grand Albi.

Ces montants très importants confirment l'engagement de l'État à soutenir le développement des modes actifs.

Cet appel à territoires vise à accompagner, dans la durée, des intercommunalités situées dans des territoires peu ou moyennement denses, en métropole ou dans une région ou département d'outre-mer, en dehors des grands pôles urbains, pour accélérer la réalisation des aménagements prévus par leur schéma directeur des aménagements cyclables (SDAC) ou par tout autre document analogue.

Il s'agit d'accroître sensiblement les investissements en faveur du vélo sur quelques territoires moteurs et de regarder les effets concrets en matière d'utilisation du vélo.

La sélection a été effectuée après consultation d'un comité régional de sélection tenu le 23 novembre 2023 constitué, auprès du préfet de région, des services de l'État, de l'ADEME et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Un 7<sup>e</sup> appel à projets « aménagements cyclables », doté de 125 M€, a été lancé le 22 novembre 2023. Les dossiers sont attendus avant le 8 mars 2024. L'annonce des lauréats interviendra à l'été 2024.

## **Zoom sur**

### **Le projet de la communauté d'agglomération Rodez Agglomération**

Il s'inscrit dans le schéma d'agglomération des mobilités actives. Cette aide permettra d'appuyer la création de 37 km d'aménagements en site propre soit 40 % du linéaire du programme qui totalise 114 km.

### **Le projet de la communauté d'agglomération de l'Albigeois**

Il s'inscrit dans le programme « Réseau cyclable 2024-2029 ». Cette aide permettra d'appuyer la création de près de 30 km d'aménagements cyclables en site propre et doubler ainsi le linéaire existant, passant de 41 km d'aménagements sécurisés fin 2023 à 73 km fin 2029.

## **CONTACTS PRESSE**

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER  
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45 Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)